

GROUPEMENT PAROISSIAL DE PONT D'AIN

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE PAROISSIAL

Le 18/09/2024

Présents : Père Jean Mpongo
Henri de Boissieu
Thierry Gonon

Renato Collino
Pascal Ravaux
Violette Revaud

Invitées : Sylvie Dulieux, Françoise Lefevre

Ouverture de la séance à 20 h 00 par un temps de prière

La réunion commence par la relecture des deux derniers CR. Les points qui n'ont pas été validés ont été repris et actualisés.

*** Immobilier**

- Référénts immobiliers des 4 principales paroisses : Poncin (Renato Collino), St Martin du Mont (Henri de Boissieu) ont accepté ; pour Pont d'Ain et St Jean le Vieux ce sont Thierry Gonon et Benoît Bossu qui assurent au coup par coup, dans l'attente d'un référent pour ces paroisses.

- Challes : Mme le Maire a démissionné ; le contexte a peut-être évolué... la commune serait-elle plus favorable à une contribution au rachat d'une chaudière pour l'église du village ? Demander au diocèse quelle est la bonne interprétation de la loi de 1905 en la matière.

- Pont d'Ain :

* Rénovation de la cuisine de la cure : chantier réalisé par Henri pour un budget de 1 700 €

* Mur de soutènement de la salle Jean-Paul II : Henri se charge de faire sectionner le lierre. Il faudra ensuite demander rapidement des devis pour refaire jointoyer le mur qui présente des traces de fragilisation.

* Parcelle sous le château voisine de la maison de retraite, à entretenir : cet été, une équipe de bénévoles a élagué ce qui dépassait sérieusement sur la voie publique. Mais l'ensemble de ce terrain est totalement en friches, envahi par des ronces, avec des arbres qui risquent de tomber sur la clôture de la maison de retraite ou les propriétés privées voisines.

L'entreprise Malland bucheronnage pourrait éventuellement couper les arbres et les valoriser en plaquettes de bois de chauffe (Henri pourrait demander un devis, le moment venu)

Cette parcelle est un « souci chronique » : propriété du diocèse, assumer son manque d'entretien coûte à la paroisse sans aucun intérêt ni financier, ni pastoral. En revanche, elle aurait des atouts pour en faire un espace vert pour les riverains. Il est impératif de rencontrer le diocèse pour trouver une solution pérenne. Peut être la commune ou l'association des amis de la Catherinette, ou les riverains (propriétaires du château) seraient-ils intéressés ?

* Salle Jean-Paul II : il faudrait penser à lasurer la porte d'entrée... et à finir de « déblayer » la cave de la cure : à réaliser par une petite équipe « bricolage » avec annonce dans la feuille paroissiale après avoir préparé les chantiers et fixé une date (Violette et Thierry)

- Préau : Il faudrait lasurer les 2 portes de la chapelle. Elle appartient au diocèse ; son entretien est donc à la charge de la paroisse (travail à réaliser avec l'équipe bricolage quand elle sera constituée)

- Labalme : Fuite dans la toiture de l'église. La commune n'a pas les moyens (information : été 2024)

*** Finances paroissiales et présentation à l'Assemblée générale**

La présentation des comptes sera préparée et réalisée par Henri de Boissieu, selon la même formule que les années précédentes.

Avec le nouveau mode de calcul de la contribution diocésaine (16-17% des recettes, sans reversement de 50% des casuels), on ne sait toujours pas si les recettes des gîtes seront concernées...

Il avait été suggéré de mentionner la paroisse dans TOUS les bulletins municipaux comme cela se fait déjà à Jujurieux et Saint Jean.

*** La gestion des gîtes de St Martin du Mont**

Henri de Boissieu présente le planning d'occupation pour 2024 : taux d'occupation de 38% pour le petit gîte et de 30% pour le grand gîte ; 2/3 des recettes correspondent à une location simultanée des 2 gîtes ; 80% des réservations ont été obtenus par des contrats Gîtes de l'Ain. On s'oriente vers des recettes nettes inférieures à celles de 2023 (environ 20-25 000 €).

Réduction des coûts : - faire chauffer le gîte du bas par la nouvelle chaudière à gaz (en remplaçant les 4 radiateurs électriques par 4 radiateurs thermiques à eau. Attendre le bilan pour 2024 avant d'enclencher les travaux).

- Connexion Internet : à envisager dès que le village sera équipé de la fibre optique

*** Questions diverses**

- Contrat de travail de Mme Isabel Pereira Martins, qui fait le ménage à la cure depuis 13 ans. Son contrat va être mis à jour (passer à 3 h hebdomadaires).

- Questions soulevées par les démarches de M. Eric Vieudrin. Le Conseil économique, alerté par le Conseil pastoral, croit comprendre qu'il s'agit de faire de la chapelle de l'Orme un lieu dédié à la mémoire de Mgr Tessier et au dialogue inter-religieux, en faisant appel à des donateurs.

Il a donc été convenu :

+ que le père Jean vérifie auprès du diocèse ce que Mgr Roland a convenu et accepté de la part de M. Vieudrin,

+ et, dans un deuxième temps, que M. Vieudrin vienne présenter son projet aux membres des deux conseils. En effet, aucun projet à caractère cultuel ne peut être engagé sans l'accord du curé et de ses conseils (même avec une délégation de l'évêque). De plus l'association 'Renouveau et Patrimoine' qui gère ce lieu d'un point de vue patrimonial est responsable statutairement vis-à-vis du diocèse, ce qui complique encore la situation.

- Photocopieurs Toshiba (Pont d'Ain et St Jean) : ils sont âgés respectivement de 11 et 10 ans ; à partir de cette ancienneté, ils ne peuvent plus être entretenus par la société Toshiba. Philippe Treff a rendez-vous avec l'entreprise le 11 octobre qui va faire des propositions. Ces 2 appareils sont encore en très bon état. Les membres du Conseil sont d'avis de les conserver tant qu'ils fonctionnent puis, à l'avenir, d'envisager une location plutôt qu'un achat.

- Nettoyage des tapis qui sont posés dans la nef de l'église de Druillat, sous les bancs : Hélène Faivet propose de demander un devis à l'entreprise Serge Clean Service.

- Feu vert pour divers achats : Des cartes à distribuer à la sortie des messes de Noël et aux enfants du catéchisme (Cécile Klinguer – Créakom services), des feuillets pédagogiques pour mieux participer à la messe (version enfants), participation à l'achat du nouvel ordinateur du père Jean puisque c'est son outil de travail (la paroisse a fourni le pack Microsoft pro).

Clôture à 22 h 15

Prochaine réunion (CEP et CPP réunis) : mercredi 20 novembre à 20 h